

# L'approbation dans un dialogue devient-elle une concession dans un monologue ? Etude de *certes*, *en effet*, *effectivement*, *d'accord*, *OK*.

Corinne Rossari

Université de Neuchâtel

## Préambule

Un des thèmes chers à Michel Charolles est celui de la grammaticalisation des adverbiaux. Ses recherches ont mis en évidence une conception qui place au cœur du processus de grammaticalisation la construction syntaxique dans laquelle les adverbiaux s'insèrent. Il montre ainsi à quel point la position initiale de ceux-ci les rend aptes à développer une fonction de connecteur. Pour lui rendre hommage, j'aimerais lui proposer une étude s'inspirant de ses recherches sur les liens entre le site d'insertion d'un adverbial et l'apparition de ses nouvelles fonctions, en mettant en évidence l'influence de la configuration discursive sur l'émergence du sens concessif, traditionnellement attribué à des adverbiaux comme *certes* ou *d'accord*. Ce faisant, je poursuivrai le dialogue initié dans Charolles (2011) à propos du fonctionnement de *en effet*, que je prendrai également en compte en tant que potentiel vecteur de valeur concessive. Dans une étude précédente (voir Rossari 2008), j'ai soutenu que la valeur justificative de *en effet* était issue de sa fonction confirmative dans les emplois dialogiques. Dans la présente étude, je montrerai que ses emplois justificatifs sont en fait fondamentalement concessifs. J'espère ainsi alimenter le débat ouvert par son article de 2011.

## Introduction

La valeur concessive des connecteurs est généralement considérée comme une valeur secondaire, une valeur qui émerge à partir d'une autre valeur. Dans un article consacré à *cependant*, Marchello-Nizia (2008) rappelle quelques-uns des cheminements évolutifs qui concernent les concessifs en soulignant leurs origines diverses.

La première question concerne les changements sémantiques par lesquels des adverbes de SV ou de phrase acquièrent un sens pragmatique : les étapes de ce changement suivent-elles les 'chemins sémantiques' précédemment mis en évidence ? Ou bien les concessifs ont-ils une spécificité ? On constate en effet que certains viennent d'adverbes temporels (*cependant*), d'autres d'adverbes causaux (*pourtant*), d'autres enfin d'adverbes de manière (*toutefois*). Cette diversité d'origine semble assez peu fréquente.

Les cheminements mis en évidence sont: espace > temps > cause > concession.

Marchello-Nizia (2008) utilise le cadre de la grammaticalisation pour expliquer l'émergence de la valeur concessive de *cependant*. Elle montre que cette dernière est acquise par le mécanisme de la conventionnalisation d'une inférence (voir Invited Inferencing Theory of Semantic Change), tel qu'il est conçu par Traugott et Dascher (2002). L'emploi du connecteur à force d'intervenir dans des contextes favorisant une interprétation concessive, finit par acquérir lui-même cette valeur. En d'autres termes, le contexte favorise l'accès à une inférence qui s'inscrit dans la valeur lexicale de l'item en question. C'est ainsi que *cependant*, d'indicateur de simultanéité, a acquis

conventionnellement une valeur concessive à force d'intervenir dans des contextes dans lesquels il y a à la fois simultanéité et opposition entre deux événements.

Une autre origine pourrait encore être ajoutée à cette liste, si on prend en considération les études concernant *certes*. Selon Anscombe (1980), l'effet concessif dérive de l'emploi renforçatif de l'adverbe :

Le simple fait de renforcer une assertion, c'est par là même signaler que cette assertion avait besoin de l'être, et qu'elle pouvait donc être combattue. C'est de cette façon qu'une marque de renforcement devient une marque de concession. (Anscombe 1980, p. 118).

Rodriguez Somolinos confirme cette analyse. En concevant la valeur concessive comme issue d'une interprétation polyphonique, elle met en évidence les emplois purement renforçatifs de *certes*, lequel permet de donner plus de poids à une assertion, sans que cette assertion soit liée à l'expression d'un point de vue tenu préalablement. Elle soutient que *certes* développe seulement bien après un emploi concessif sans pour autant le dater, mais dans lequel il garde, d'une certaine façon, sa valeur renforçative.

Nous allons, de notre côté, rendre compte d'une autre façon, de l'émergence d'une valeur concessive. Notre étude montrera que cette valeur n'est pas issue d'une évolution diachronique qui conduit à une modification du sens d'un item. Elle n'est pas non plus codée dans un marqueur particulier. Elle se manifeste quand des marqueurs susceptibles de signaler une approbation dans un contexte dialogique apparaissent au sein d'un discours monologique qui rejoue d'une manière ou d'une autre une structure dialogique<sup>1</sup>. Nous verrons ainsi que la valeur concessive inhérente à certaines formes adverbiales associées traditionnellement à la classe des connecteurs n'est pas à proprement parler conventionnalisée, mais seulement rendue disponible par une configuration discursive particulière.

### ***Type de configuration discursive propre au déclenchement d'une valeur concessive***

Les marqueurs d'approbation comme *certes*, *en effet*, *effectivement*, *d'accord*, *OK* peuvent accompagner des séquences à valeur concessive. Toutefois, cette interprétation repose sur des critères différents de ceux retenus par Marchello-Nizia (2008) dans son étude de *cependant*. Marchello-Nizia reprend la définition de Morel (1996) qui repose sur une « contre-implication ». Cette valeur se manifeste lorsque que  $P \rightarrow Q$  et que l'on constate non  $Q$ .

De notre côté nous utiliserons les outils développés par la théorie de la polyphonie argumentative de Carel (2011) et (à paraître) pour définir les configurations qui font ressortir l'interprétation concessive d'une séquence. Elle intervient dans le cadre d'une configuration polyphonique particulière qui peut être schématisée ainsi :

Une valeur concessive se manifeste quand le contenu d'un énoncé est présenté (i) comme *accordé* par le locuteur, et, (ii) que ce même contenu, est présenté comme ayant été déjà *conçu* par un autre locuteur.

---

<sup>1</sup> Par « dialogique » et « monologique » nous désignons conformément à la terminologie de Roulet et al. (1987) et (2001) des constructions discursives. Dans Roulet et al. (1987 : 23-30), la construction dialogique est composée d'interventions reliées par des liens dits « illocutoires » et forme un échange. La construction monologique est formée de constituants qui entretiennent des relations de type argumentatif et forment une intervention, elle-même partie intégrante d'un échange.

Les notions de « accordé » et « conçu » sont utilisées par Carel dans le sens suivant :

Un contenu est présenté comme **accordé** quand il est introduit et accepté sans constituer pour autant le centre du texte. Il est présenté comme **pris en charge** quand il est mis au centre du texte.

Un contenu est énoncé sur le mode du **conçu** quand le locuteur déclare concevoir le contenu à l'occasion même de son énonciation. (Carel, à paraître).

La configuration idéale pour faire naître une interprétation concessive peut être illustrée par l'échange suivant :

- (1) L1 - Je trouve Lucie gentille. (Le contenu [Lucie gentille] est présenté comme conçu par L1)  
L2 - Lucie est gentille, c'est incontestable, mais elle est déjà mariée. (Le contenu [Lucie gentille] est accordé, à savoir introduit et accepté sans être au centre du texte, par L2)

Cette configuration, qui ne partage aucun des traits d'une contre-implication – les deux états de choses étant complètement indépendants l'un de l'autre – est compatible avec n'importe lequel de nos marqueurs.

- (1') Je trouve Lucie gentille. [p]  
Certes/En effet/Effectivement/Oui/D'accord/OK, Lucie est gentille [p], mais elle est déjà mariée [q].

Dans cette configuration, les marqueurs maintiennent intactes les caractéristiques qu'ils ont dans des emplois dialogiques. Ils pourraient tous être utilisés en emploi absolu pour marquer l'approbation du locuteur vis-à-vis du contenu conçu par le 1<sup>er</sup> locuteur. La différence est qu'après l'énoncé p de réaction « Lucie est gentille », le 2<sup>ème</sup> locuteur ajoute une nouvelle information qui donne la raison de l'introduction de p en tant que contenu accordé et non en tant que contenu pris en charge. Dans les termes de la théorie de la pertinence, on pourrait dire que le contenu est introduit comme accordé, car il est faiblement pertinent pour le 2<sup>ème</sup> locuteur étant donné le contenu q, qui, lui, est pris en charge (selon la conception de Carel).

Toutes les configurations monologiques dans lesquelles un de nos marqueurs intervient correspondent à cette structure. Ce qui change ce sont les traces plus ou moins visibles du statut 'conçu-par-un-1<sup>er</sup>-locuteur' du contenu p dans une séquence « *Marqueur*, p ». Moins ce statut est visible, plus la valeur concessive s'atténue. Plus il est visible, plus elle est manifeste. Certains marqueurs demandent plus que d'autres que le statut 'conçu-par-un-1<sup>er</sup>-locuteur' soit manifeste.

## ***Les différentes manifestations de la valeur concessive selon le marqueur utilisé***

### **Le cas de certes, en effet et effectivement**

Avec *en effet* ou *effectivement*, les traces de p en tant que contenu 'conçu-par-un-1<sup>er</sup>-locuteur' doivent être plus visibles qu'avec *certes*.

- (2) M. de Sacy s'approche :  
- Ne crains rien, mon garçon. Ce n'est pas ta faute. **Certes**, tu n'aurais pas dû faire feu sans

un ordre. Mais ce n'est pas toi qui as fait ricocher la balle ; c'est le Bon Dieu. (Yourcenar, 1988).<sup>2</sup>

Il faudra un contexte plus riche à l'énoncé avec *effectivement* ou *en effet* qu'à celui avec *certes* pour que leur emploi paraisse naturel.

- (2') M. de Sacy s'approche :  
- Ne crains rien, mon garçon. Ce n'est pas ta faute. ?[**En effet/Effectivement**]<sup>3</sup>, tu n'aurais pas dû faire feu sans un ordre. Mais ce n'est pas toi qui as fait ricocher la balle ; c'est le Bon Dieu.

Dans une structure explicitement dialogique, les deux adverbes deviennent tout à fait naturels :

- (2'') - Je n'aurais jamais dû faire feu sans ordre !  
M. de Sacy s'approche :  
- Ne crains rien, mon garçon. Ce n'est pas ta faute. **En effet/Effectivement**, tu n'aurais pas dû faire feu sans un ordre. Mais ce n'est pas toi qui as fait ricocher la balle ; c'est le Bon Dieu.

*Certes*, à lui seul, a donc un pouvoir évocateur de « p conçu » plus fort que les deux autres et ce, parce qu'il signale que p est déjà dans saillant dans l'état d'information auquel le locuteur se réfère. *En effet* et *effectivement* n'attribuent pas cette caractéristique à p et, par conséquent, il faut un contexte plus riche pour que p puisse être compris comme ayant été déjà conçu. La structure dialogique établit un contexte contenant p qui rend alors leur emploi naturel.

La valeur concessive qui paraît être l'apanage de *certes* est en fait le résultat d'un contraste entre information présentée par *certes* comme déjà présente dans l'état d'information et donc introduite comme *accordée* et information nouvelle, introduite comme *prise en charge*. C'est la raison pour laquelle, comme le signale Adam (1990), *certes* peut ouvrir une réplique en permettant une interprétation concessive de p, ce que ne pourrait faire *en effet* ou *effectivement*.

- (3) Ils s'embrassent.  
DANIEL, *à part*. Décidément, j'ai la corde...  
PERRICHON, *montrant le journal*. **Certes**, je ne suis pas un révolutionnaire, mais je le proclame hautement, la presse a du bon ! (*Mettant le journal dans sa poche et à part.*) (Labiche, 1860).
- (3') Ils s'embrassent.  
DANIEL, *à part*. Décidément, j'ai la corde...  
PERRICHON, *montrant le journal*. ??[**En effet/Effectivement**], je ne suis pas un révolutionnaire, mais je le proclame hautement, la presse a du bon ! (*Mettant le journal dans sa poche et à part.*)

La réplique de Perrichon ne s'ancre pas sur une intervention préalable, comme le signale la didascalie qui spécifie qu'elle est proférée « à part ». L'emploi de *en effet* ou *effectivement* est nettement moins naturel dans ce contexte, car les deux marqueurs doivent s'ancre sur une assertion préalable, étant donné qu'ils ne permettent pas par eux-mêmes d'évoquer p en tant que

---

<sup>2</sup> Les exemples d'auteur sont issus de la base Frantext. Nous ne différencions pas les exemples en fonction des époques. Nous retenons tout emploi qui paraît naturel en français contemporain. Les autres exemples authentiques sont issus de sites Internet.

<sup>3</sup> Le diacritique « ? » est utilisé quand la forme est ressentie comme peu appropriée et « # », quand elle modifie sensiblement l'interprétation.

contenu déjà conçu par un 1<sup>er</sup> locuteur. Employés dans un contexte dialogique, les deux adverbes se limitent à signaler que le locuteur estime que l'état d'information manifesté par l'énonciation du 1<sup>er</sup> locuteur, est approprié, *i.e.* qu'il est cohérent avec l'état d'information du locuteur de *en effet/effectivement* (voir Rossari 2008 : 369). C'est la raison pour laquelle en incipit de discours, l'énoncé introduit par *en effet* ou *effectivement* a besoin d'une béquille.

La valeur concessive n'est pas moins compatible avec l'emploi de *en effet* ou *effectivement*. Les emplois plus anciens la font fréquemment apparaître :

- (4) *J'ay veu le livre des passions du Pere Senaut de l'oratoire. **En effet** il escrit bien, **mais** les morales chrestiennes du Père Yves, Capucin, qui a fait 4 volumes françois de la theologie naturelle [...] n'en cedent rien audit Senaut. (Mersenne, 1641).*
- (5) *On dira sans doute que ces peuples ne seront pas toujours en guerre. **En effet**, il y aura des intervalles de paix : **mais** dans ces intervalles, on ne réparera pas tous les maux que la guerre aura faits...(Condillac, 1776).*

Dans ces deux exemples, la configuration est monologique, mais la séquence qui précède l'emploi de *en effet* (soulignée par les italiques) permet de situer le contenu p (« il écrit bien /il y aura des intervalles de paix ») dans un discours où un autre locuteur aurait pu concevoir un tel contenu. Dans l'exemple (5), ce discours est évoqué explicitement par « on dira que... ». Dans (4), « J'ay veu le livre... » inscrit le contenu p dans un dialogue dans lequel il est question de la qualité d'écrivain du Père Senaut. Les emplois actuels de *en effet* ont maintenu ces caractéristiques « dialogiques », à savoir la possibilité d'intervenir dans des contextes où p peut être interprété comme un contenu 'conçu par un 1<sup>er</sup> locuteur'.

- (6) « Attention ! - s'écria l'un de nous. - Un nuage ! »  
Un nuage **en effet mais** roulant sur la route sans hâte de notre côté s'avancait. Il n'était pas plus haut qu'un homme, il n'était pas chargé de cris ni d'armes ni d'éclairs. (Tardieu, 1961).

Ici le discours dans lequel le contenu p est conçu est explicité par la séquence exclamative énoncée par un 1<sup>er</sup> locuteur « Un nuage ! ».

On trouve le même type de configuration pour l'emploi de *effectivement*.

- (7) Du camp de \*Bavay le 13.. d'aoust 1655.  
J'ay receû vos trois lettres, madame, celle du 26.. de juin, du 14.. de juillet et du 19.. de Paris. Celle du 26.. est **effectivement** fort plaisante, **mais** comme vous dites aussi, elle n'est pas la plus tendre du monde. (Bussy-Rabutin , 1696).

Le contenu p [la lettre du 26 est fort plaisante] est présenté comme conçu par la destinataire de la lettre au moyen de « comme vous le dites aussi ». Le locuteur reprend ce contenu en tant que contenu accordé et prend en charge un autre contenu également présenté comme conçu par la destinataire [elle n'est pas la plus tendre du monde]. Le schéma de la configuration concessive est ainsi entièrement reproduit. Les emplois plus récents de *effectivement* sont également fréquents dans ce type de configuration :

- (8) J'ai un petit différend avec une boutique, en dur. [...] *Il prétend ne pas pouvoir me rembourser en raison des procédures du franchiseur forcées par l'informatique. Le contrat au dos de la facture parle d'avoir valable 2 mois en cas de reprise **effectivement**, **mais** un autre article dit que les remboursements se font obligatoirement par virement bancaire, comme quoi des remboursements sont bien prévus pour certaines raisons. (Internet).*

La représentation du discours de la « boutique » permet l'ancrage de *effectivement* dans une configuration concessive. Le contenu p [Le contrat au dos de la facture parle d'avoir valable 2 mois en cas de reprise] est présenté comme conçu par un 1<sup>er</sup> locuteur (la boutique) et est accordé par le locuteur de l'adverbe. Ce dernier prend en charge un autre contenu conçu par le 1<sup>er</sup> locuteur [un autre article dit que les remboursements se font obligatoirement par virement bancaire...], exactement de la même manière que dans l'exemple précédent.

En résumé, ces exemples montrent que la différence entre *en effet* / *effectivement* d'un côté et *certes* de l'autre tient au pouvoir de l'adverbe d'évoquer plus ou moins fortement p comme contenu conçu par un premier locuteur. Les propriétés de *certes* font que indépendamment du contexte, p a ce statut.

*En effet* et *effectivement* accompagnent également des énoncés qui semblent n'avoir qu'une valeur justificative. Quand p n'est pas suivi de *mais*, le contraste entre contenu accordé et contenu pris en charge disparaît, et comme ils ne permettent pas d'attribuer à p une interprétation de contenu conçu par un premier locuteur, seule la valeur confirmative ressort. Dans ce cas, si le contenu de l'énoncé qui précède est une hypothèse qui mérite une confirmation, alors l'adverbe paraît induire une relation de justification. Il suffit de supprimer les suites en *mais* des exemples précédents, pour voir comment se met en place la relation de justification. Elle se manifeste dans la configuration reprise sous 0, car le segment qui précède *en effet* « On dira sans doute » est un oui-dire et mérite donc une confirmation.

- (4) J'ay veu le livre des passions du Pere Senaut de l'oratoire. **En effet** il escrit bien. [...]
- (5) On dira sans doute que ces peuples ne seront pas toujours en guerre. **En effet**, il y aura des intervalles de paix. [...]
- (7) J'ay receû vos trois lettres, madame, celle du 26.. de juin, du 14.. de juillet et du 19.. de Paris. Celle du 26.. est **effectivement** fort plaisante. [...]

Le lien de justification, quand il se manifeste, reste donc fondé sur une relation dialogique. L'adverbe signale l'approbation de ce qui a été énoncé précédemment et le segment p qui le suit donne une raison de cette approbation. Les configurations qui ne permettent ni de comprendre p comme ayant déjà été conçu, ni de le comprendre comme approuvant le contenu du segment précédent, sont incongrues avec *en effet* ou *effectivement*.

- (9) J'ai mal à la tête. J'ai trop travaillé.
- (10) J'ai mal à la tête. ??[En effet/Effectivement] j'ai trop travaillé.

*J'ai mal à la tête* étant une sensation, elle ne peut être comprise comme une hypothèse à confirmer. L'inversion des segments et l'ajout d'un modal dans le premier énoncé rend la séquence compatible en revanche avec l'emploi des deux adverbes, étant donné que le premier segment devient une estimation susceptible d'être confirmée par un fait :

- (9') J'ai dû trop travailler. En effet/Effectivement, j'ai mal à la tête.

C'est encore plus net si cette estimation concerne une autre instance que le locuteur.

- (10') Il a dû trop travailler. En effet /Effectivement il a mal à la tête

## Le cas de d'accord et OK

*D'accord* et *OK* agissent sur la couche illocutoire d'un énoncé antérieur, et non sur le seul contenu de ce dernier, comme relevé dans Rossari (2008, p. 365 et suiv.).

- (11) - Il fait froid.  
- Il fait froid, car le chauffage est au minimum [le chauffage est au minimum donne la cause du fait évoqué par le contenu *il fait froid*]
- (11') - Il fait froid.  
- ??D'accord, il fait froid, car le chauffage est au minimum

Pour que l'enchaînement soit naturel, il faut faire suivre *d'accord p*, d'un segment concernant l'assentiment du locuteur à obtempérer à la demande de faire, même si cette dernière ne concerne que le fait de partager un avis. Les suites qui font d'une manière ou d'une autre allusion à cet assentiment rendent l'enchaînement plausible :

- (11'') - Il fait froid.  
- D'accord, il fait froid, j'augmente le chauffage

En répondant qu'il augmente le chauffage, le locuteur enchaîne non pas directement sur *p*, mais sur le fait qu'il accepte de partager l'avis émis par son destinataire et qu'il est prêt à agir en conséquence. Cette propriété fait que *d'accord*, dans les usages monologiques, fait forcément toujours allusion à une demande préalable et recrée ainsi ipso facto une configuration concessive. L'emploi de *d'accord* dans l'extrait ci-dessous illustre le pouvoir évocateur de l'adverbe quant à l'allusion à une demande à laquelle le locuteur consent. Ici celle-ci concerne le partage d'un diagnostic posé sur le personnage évoqué par *je*.

- (12) Mélanger, c'est ma tendance, dans la première partie vous avez vu. Aucun ordre, tout est mélangé, incestueux **d'accord** c'est ma structure mentale, j'atteins la limite, je ne plaisante pas, je le sens. (Angot, 1999).

L'emploi de *d'accord* (mais il en irait de même pour *OK*) construit ainsi en lui-même une structure concessive donnant à *p* le statut de contenu conçu à la suite de la demande faite préalablement et de contenu accordé en tant que réaction du locuteur à celle-ci.

Cette propriété fait que *d'accord* (ou *OK*) est susceptible de déclencher une valeur concessive dans des configurations où *en effet*, *effectivement* ou *certes* ne pourrait le faire.

- (13) Là, je refusai tout net. Le type aux longs cheveux eut un sourire énigmatique : «Tu le refuses aujourd'hui ? **D'accord**. Mais dès que ma chronique sera parue dans Rock et Folk, tu reviendras le chercher en courant !» (Manœuvre, 1985).
- (13') Tu le refuses aujourd'hui ? ??[En effet/Effectivement/Certes] Mais dès que ma chronique sera parue dans Rock et Folk, tu reviendras le chercher en courant !

L'emploi de *d'accord* permet d'exprimer un assentiment concernant l'acceptation d'un refus, à la suite d'une demande de confirmation qui reste sans réponse. Le locuteur signale au moyen de *d'accord* qu'il accepte de se soumettre au refus qui lui est signifié implicitement. Les autres marqueurs sont interprétés comme des réponses prêtées au destinataire de la demande de confirmation et non comme l'acceptation du refus qui lui est imputé.

En synthèse, les possibilités d'emplois qui singularisent ces marqueurs montrent qu'ils se différencient d'une part, relativement à la couche de l'énoncé à laquelle ils réagissent, d'autre part, relativement à la qualification qu'ils donnent de l'état d'information du destinataire (le 1<sup>er</sup> locuteur du dialogue).

## **Particularités des emplois dialogiques**

Les particularités qui ont été relevées quant à leur façon de faire ressortir une interprétation concessive sont issues de leurs propriétés en tant que marqueurs dialogiques d'approbation. Ces adverbes, employés en tant que marqueur de fonction illocutoire réactive, véhiculent des nuances différentes, qui peuvent être mises en exergue par des contextes dialogiques particuliers.

- (14) Je ne sais pas trop où les poser.  
- Foutez-les sur la caisse, dit l'Asperge, voyant mon hésitation.  
- Mais ils sont mouillés et ça risque de... faire des ronds, laisser des traces, je veux dire.  
- Et alors ?  
- Et alors ? **En effet.** (Benoziglio, 1980).
- (14') - Et alors ? ?? [/D'accord/OK/Oui].

Dans ce contexte, l'emploi de *d'accord* ou *OK* est bizarre, car le marqueur utilisé dans l'exemple d'origine ne fournit pas une réponse mais souligne le caractère approprié de la question posée par « Et alors ? ». *Effectivement* et *certes*, conserveraient la même interprétation. Ainsi quand une énonciation comme « Et alors ? » signale l'état de perplexité d'un locuteur face à une énonciation dont il ne voit pas la finalité, l'emploi de *en effet*, au lieu de servir de réponse, signale que le locuteur partage le même état.

En bref, *certes*, *en effet* et *effectivement* signalent une approbation fondée sur une réaction relative à l'état de connaissances que le destinataire manifeste à la suite de son énonciation. Si le destinataire produit une assertion, ils indiquent que le locuteur accepte l'information sous-jacente à l'assertion. Si le destinataire produit une question sincère, ils indiquent que le locuteur a la même carence dans son état de connaissances. Si le destinataire communique une injonction, ils indiquent que le locuteur souhaite également que dans un état d'information futur idéal l'action requise soit réalisée. *D'accord* et *OK* en revanche signale une réaction relative à la valeur illocutoire de l'énoncé qui le précède. L'emploi de ces adverbes indique que le locuteur est prêt à modifier son comportement en vue de satisfaire les attentes du destinataire.

On trouve également des contextes dialogiques qui font apparaître des différences entre *certes* d'une part et *en effet*, *effectivement* de l'autre.

- (15) - L'espoir de vie des hommes, eh bien, dans cette contrée, elle est de 25 ans. Celle des femmes de 18.  
- Mais n'y a-t-il pas eu des mesures prises contre la famine ? **Certes, certes.** On nous les raconte. On nous les décrit. (D'Eaubonne, 1980).

Dans ce dialogue, *certes* signale le caractère superflu de la question posée précédemment. Cette question est ainsi interprétée comme rhétorique, mais seulement après l'emploi redoublé de l'adverbe. Le redoublement accentue cette interprétation, mais elle persisterait aussi sans.

- (15') - L'espoir de vie des hommes, eh bien, dans cette contrée, elle est de 25 ans. Celle des femmes de 18.  
- Mais n'y a-t-il pas eu des mesures prises contre la famine ? **Certes.** On nous les raconte. On nous les décrit.

Si la réponse avait été formulée par *en effet*, *effectivement* ou *oui*, la question n'aurait pas été comprise comme rhétorique. L'emploi de *en effet* ou *effectivement* ne produit pas la même interprétation :

- (15'') - L'espoir de vie des hommes, eh bien, dans cette contrée, elle est de 25 ans. Celle des femmes de 18.  
- Mais n'y a-t-il pas eu des mesures prises contre la famine ? **En effet/Effectivement**. On nous les raconte. On nous les décrit.

Ils sont d'ailleurs difficilement interprétables dans ce contexte, étant donné que c'est le même locuteur qui pose la question et qui signale par *en effet* qu'il partage la représentation de l'état d'information que cette question manifeste.

Cette différence d'interprétation fait ressortir le trait différenciant *certes* de *en effet* et *effectivement* que nous avons relevé dans les configurations concessives. *En effet* et *effectivement* confirment le caractère approprié de la représentation que le destinataire donne de son état de connaissances à la suite de l'assertion, la question sincère ou l'injonction qu'il a produite. *Certes* indique que la représentation que le destinataire donne de son état de connaissances est triviale, dans la mesure où la proposition mise à jour est déjà saillante dans l'état d'information commun aux interlocuteurs. C'est la raison pour laquelle il permet l'interprétation rhétorique de la question posée dans l'exemple précédent.

## Synthèse

La valeur concessive traditionnellement attachée à certains items, comme *certes*, est, selon notre étude, un faux-semblant. Nous avons montré que les marqueurs accompagnent des séquences interprétées comme concessives lorsqu'ellesinstancient un schéma correspondant à un p énoncé comme *accordé* et interprété comme ayant été présenté comme *conçu* par un premier locuteur. Les marqueurs paraissent encoder un sens concessif quand ils réussissent à eux seuls à évoquer un p ayant ce double statut (comme le font pour des raisons différentes *certes*, *d'accord*, *OK*). Mais toute configuration qui s'intègre dans un contexte dans lequel ce double statut de p est imposé voir (1') est compatible avec n'importe lequel de ces marqueurs et donne lieu à une interprétation concessive. La valeur justificative propre à l'emploi de *en effet* et *effectivement* dans certaines configurations monologiques coïncide avec un schéma concessif tronqué où (i) seul le contenu accordé apparaît, (ii) ce contenu permet d'en confirmer un autre. C'est donc au moyen de l'approbation dialogique qu'ils signalent tous, que ces marqueurs intègrent les schémas monologiques de concession et parfois aussi de justification.

## Bibliographie

- Anscombe Jean-Claude, 1980, « Marqueurs et hypermarqueurs de dérivation illocutoire : notions et problèmes », *Cahiers de linguistique française*, n° 3, p. 75-124.  
Carel Marion, 2011, *L'Entrelacement argumentatif. Lexique, discours, blocs sémantiques*, Paris, Champion.  
Carel Marion, à paraître, « Polyphonie et évidentialité », *Pour une approche pragmatique de la notion d'évidentialité. Le cas de l'emprunt en français et de l'inférence en italien*, C. Rossari, M. Carel et C. Ricci éd., (manuscrit disponible).

- Charolles Michel, 2011, « Les emplois justificatifs de en effet », *Au commencement était le verbe. Syntaxe, sémantique et cognition*, F.Neveu, P.Blumenthal et N. Le Querler eds., Peter Lang , p. 29-52.
- Marchello-Nizia Christiane, 2008, « Le principe de surprise annoncée », *Discours*, n°1, 2007. En ligne : [<http://discours.revues.org//index68.html>] (consulté le 23 avril 2008).
- Morel Mary-Annick, 1996, *La concession en français*, Paris, Ophrys.
- Rodriguez Somolinos Amalia, 1995, « Certes, voire : l'évolution sémantique de deux marqueurs assertifs de l'ancien français », *Linx* 32, p. 51-76.
- Rossari Corinne, 2008, « Le fonctionnement dialogique de quelques connecteurs argumentatifs », *L'énonciation dans tous ses états – Mélanges offerts à Henning NØlke à l'occasion de ses soixante ans*, M. Birkelund, M.-J. Mosegaard Hansen et C. Norén eds., Bern, Peter Lang, p. 361-376.
- Traugott Elizabeth Closs et Dasher Richard Byrd, 2002, *Regularity in Semantic Change*, Cambridge, Cambridge University Press.